

**International Council on National Youth Policy
Conseil International sur les Politiques Nationales de Jeunesse**

ICNYP/UNDP/TS/BP.2 F

**National Youth Policy of Burundi
Burundi - Politique nationale de la jeunesse**

Ministere de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, 1998

I. CONSIDERATIONS GENERALES SUR LA JEUNESSE

A l'heure actuelle, il y a environ 122 millions de jeunes dans le continent africain, et il ressort des projections démographiques pour le siècle prochain que la proportion, par rapport à la population totale, de ces jeunes personnes âgées de 15 à 26 ans continuera d'augmenter au cours des 30 prochaines années pour passer à 19% en l'an 2000 et à 21% en l'an 2025, contre 18% en 1970 (1).

Les résultats définitifs du recensement général de la population et de l'Habitat (avril 1992) révèlent que la tranche d'âge de 1 à 24 ans représente 64% de la population du Burundi, tandis que le pourcentage des jeunes âgés de 6 à 24 ans s'élève à 41,8% de la population totale.

C'est-à-dire que même avant la crise, se sont posés d'énormes problèmes dans les secteurs de l'éducation et de l'encadrement de la Jeunesse.

En 1992, on recensait 2 216 948 jeunes non scolarisés et descolarisés de moins de 24 ans. Cette situation dramatique procède de l'état de dénuement matériel où se trouvent nombre de parents, de l'étendue des familles, de l'analphabétisme des parents, du manque de motivation et de l'inégale répartition des infrastructures scolaires. La crise a aggravé la situation car elle a généré beaucoup d'orphelins, de handicapés, de sinistres, de victimes de guerre, de réfugiés, déplacés et regroupés.

Dans une enquête menée en novembre 1994, l'AENA (Assistante aux Enfants Non - Accompagnés) relève que l'effectif des enfants non - accompagnés ayant un âge égal ou inférieur à 5 ans représente 20% du total, ce qui est pour le moins préoccupant.

Sans avenir, cette jeunesse est la plus exposée aux fléaux sociaux : violence, banditisme, délinquance. Elle fait souvent les frais des manœuvres des politiciens. Les conséquences de l'analphabétisme (62% chez les plus de 15 ans, 51% chez les hommes et 72% pour les femmes) sont d'autant plus désastreuses que la production économique est précisément entre les mains d'une politique ne sachant ni lire, ni écrire.

À la faveur de la crise, de nombreux jeunes ont tourné le dos aux valeurs qui fondent la société burundaise. Manipulés par des politiques, ils se sont adonnés aux actes de tuerie, de destruction, de terrorisme, de pillage et de violence. Le Gouvernement reconnaît maintenant que, dans une large mesure, seul le retour à la paix permettra une expansion significative soutenue du pays et donnera la possibilité aux capacités nationales de

- promouvoir des services sociaux qui améliorent l'état physique et mental de la Jeunesse - offrir la possibilité d'une éducation de base d'une formation professionnelle ;
- créer une conjonction économique apte à fournir des possibilités de travail productif et bien

Les raisons en sont claires. Ces jeunes hommes et ces jeunes femmes qui forment plus de 60% de la population burundaise ont à peu près 40 ans de travail devant eux. S'ils ont la chance, ce sont eux qui contribueront à moderniser la société et l'économie.

S'ils sont convenablement orientés, leurs idées et leur énergie auront une importance vitale pour le développement de la nation.

II. POLITIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture qui a dans ses attributions l'encadrement de la Jeunesse et plus particulièrement la jeunesse non scolarisée et descolarisée a pour principale mission de mettre à contribution la Jeunesse dans la mise en œuvre des programmes liés à la restauration de la paix et de la sécurité, à la réconciliation et à la reconstruction nationale.

S'agissant particulièrement des jeunes descolarisés et non scolarisés, les administrations locales en collaboration avec les services centraux des ministères concernés conçoivent des plans d'encadrement et prévoient les moyens humains et financiers pour les réaliser. L'encadrement de cette catégorie de jeunes tient compte des lignes directrices telles que la lutte contre la délinquance, la promotion des associations de développement, la création des emplois générateurs de revenus et l'apprentissage des métiers.

11.1. Objectifs

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture se fixe pour principaux objectifs de

- contribuer à l'éducation complète de la Jeunesse et à son intégration
- mobiliser les jeunes autour des programmes d'éducation à la paix, aux droits de la personne humaine, de réconciliation et de reconstruction des infrastructures détruites par la crise
- encourager et promouvoir la création et le développement des associations et mouvements de jeunesse
- promouvoir les activités génératrices de revenus en faveur de la jeunesse.

- 11.2. Strategies

- l'identification des besoins des jeunes dans les domaines de l'animation et de l'encadrement constitue une etape qui doit etre franchie parallelement a la sensibilisation des partenaires a jouer leur role dans la resolution des problemes des jeunes et une meilleure planification des actions a mener en faveur de la jeunesse.

- compte tenu de la situation de crise que traverse le Burundi, de nouveaux besoins se sont fait sentir ; il s'agit de la diffusion des ideaux de paix, de tolerance et de reconciliation nationale, la mise en oeuvre de cette strategie permet d'appuyer les processus de paix articules autour de conferences de paix et du dialogue politique ouvert a toutes les parties.

- pendant la periode de crise qui couvre plus de 4 ans, plusieurs associations de defense des droits de l'homme ont vu le jour, y compris des associations de jeunesse. La mise sur pied d'un Conseil National de la jeunesse permettra une participation plus effective des jeunes a la definition et a l'orientation des programmes du Gouvernement en faveur de ceux-ci. - l'insertion socio-economique des jeunes passe generalement par l'initiation des pastorales, le petit commerce ou les micro - entreprises de service.

- la pandémie du SIDA a pousse le Ministere de la jeunesse a mettre sur pied un programme de lutte contre le SIDA et les MST a travers des seances de mobilisation, de sensibilisation et d'animation organisees a travers tout le pays.

Le secteur de la jeunesse accuse une insuffisance qualitative et quantitative du personnel d'encadrement de la jeunesse. Il est prevu des sessions de formation des encadreurs de jeunes aux techniques d'animation.

11.3. Moyens a mettre en oeuvre

La mise en oeuvre des strategies d'encadrement de la jeunesse demande des moyens humains et financiers assez importants.

L'embargo impose injustement a notre pays par les pays voisins vient aggraver une situation qui au depart posait deja pas mal de problemes.

III. LA PLACE DES PROGRAMMES " JEUNESSE " DE LA CONFEJES DANS LA POLITIQUE NATIONALE

111.1- Insertion economique des jeunes (I.E.J.)

Le Burundi a adhere au Fonds d'Insertion Socio - Economique des jeunes et participe regulierement a l'execution de ses programmes. Pour l'exercice 1997, une formation des jeunes a l'esprit d'entreprise a ete organisee et des micro - projets ont ete envoyes a la CONFEJES pour demande de fonds de demarrage

Aussi, sur financement du PNUD, le Ministere de la jeunesse a organise une formation en entreprise de jeunes descolarises et non scolarises sur une duree de 3 ans.

Apres la formation, les jeunes ont ete inities a l'elaboration de micro - projets et 18 ont ete concu regroupant 54 jeunes. Un montant d'environ 250 000 FF est prevu pour soutenir le demarrage des 18 micro - projets selectionnes.

111.2. Insertion sociale des jeunes pour le developpement de la vie associative (IVA)

Dans le cadre du programme national de restauration et de consolidation de la paix, le Burundi organise des debats d'echanges et de dialogues qui touchent toute la population.

Les infrastructures pour abriter les travaux d'education a la paix, de mobilisation, de formation et d'insertion de jeunes sont disponibles, mais nous nous heurtons au probleme de leur equipement.

Ces jeunes ont aujourd'hui besoin de lieu de rencontre et d'echange sur les questions touchant leur securite, leur emploi et d'une maniere generale, leur bien etre.

IV. REFLEXIONS ET SUGGESTIONS

En matiere de Jeunesse, la CONFEJES devrait continuer a soutenir les jeunes des pays membres dans leur insertion sociale et economique en renforçant ses programmes d'action et en les enrichissant.

Pour une bonne preparation du 8eme Sommet de la Francophonie consacree a la Jeunesse, une commission devrait etre mise sur pied pour preparer les themes et documents de travail.